



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Enseignement obligatoire

Etablissement primaire Seujet / Devin-du-Village / Necker / Saint-Jean

Etablissement primaire
Seujet / Devin-du-Village /
Necker /
Saint-Jean
Quai du Seujet 8
1201 Genève



M. Bassirou NDIAYE
Directeur de l'école
SECK GUEYE
SENEGAL

Envoyé par mail
ecoleseckg@gmail.com

Genève, le 14 décembre 2016

Concerne : **Projet pédagogique entre l'école Seck Gueye et les écoles du Seujet et de Necker**

Monsieur le Directeur,

Par la présente, je souhaite vous faire part de mon enthousiasme quant à ce projet qui va lier nos écoles durant cette année scolaire.

L'établissement que je dirige se trouve au centre de la Ville de Genève, dans un quartier proche de la gare. Il comporte 4 écoles, 636 élèves et je suis assistée dans ma tâche par des maîtres adjoints et une secrétaire.

Voici, une brève présentation des deux écoles qui font partie du projet.

- L'école du Seujet : 267 élèves répartis dans 14 classes, de la 1^{ère} primaire à la 8^{ème} primaire (élèves de 4 à 12 ans).



Le bureau de la directrice et de la secrétaire sont dans ce bâtiment au 2^{ème} étage. Les élèves descendent dans le préau en empruntant une passerelle en colimaçon. L'école du Seujet est au bord du Rhône, le fleuve qui sort du Lac Léman.

- L'école Necker : 53 élèves répartis dans 3 classes, de la 1^{ère} primaire à la 4^{ème} primaire (élèves de 4 à 8 ans).



L'école Necker est proche de la gare Cornavin.

Les élèves de 1^{ère} primaire jusqu'à la 4^{ème} primaire appelé le cycle élémentaire (élèves de 4 à 8 ans) se rendent en cours le lundi, mardi, jeudi et vendredi, le mercredi étant un jour de congé.

Les élèves de 5^{ème} primaire jusqu'à la 8^{ème} primaire appelé le cycle moyen (élèves de 8 à 12 ans) se rendent en cours le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.

Les cours ont lieu de 8h00 à 11h30 et reprennent à 13h30 jusqu'à 16h00. S'ils ne peuvent pas rentrer à la maison à midi et à 16h00, les élèves ont la possibilité de s'inscrire au service du parascolaire, afin d'être pris en charge à midi au restaurant scolaire ainsi qu'aux activités surveillées de 16h00 à 18h00.

Il y a deux récréations dans la journée. Le matin elle est de 30' pour les élèves du cycle élémentaire et de 20' pour les élèves du cycle moyen. L'après-midi elle est de 30' pour les élèves du cycle élémentaire et de 15' pour les élèves du cycle moyen.

Dès la 5^{ème} primaire, les élèves apprennent la langue allemande et dès la 7^{ème} primaire la langue anglaise.

L'association de parents d'élèves est active et collabore avec l'école lors de fêtes et manifestations.

Toute l'équipe enseignante est motivée par ce projet qui permettra de beaux moments de partages éducatifs entre les élèves de nos deux pays.

En me réjouissant d'avance de cette nouvelle collaboration et des futurs échanges, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, mes cordiales salutations.

Mélina Melcore
Directrice d'établissement